

Pour profiter de l'offre

1. Du 20 novembre au 24 décembre 2013, achetez le produit éligible à l'offre*

L'achat du produit éligible* doit être fait le même jour en France métropolitaine et Monaco, et dans le même magasin.

2. Rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo

Pour saisir vos coordonnées et les détails de vos achats. Vous obtiendrez un bulletin de remboursement à imprimer ainsi que vos identifiants.

3. Rassemblez les pièces suivantes :

- le bulletin de remboursement obtenu préalablement sur le site hp.com/fr/promo avec votre identifiant
- une photocopie du ticket de caisse ou de la facture, en entourant le libellé des produits achetés ainsi que la date d'achat
- les codes-barres originaux à découper sur l'emballage des produits. Ces codes-barres sont composés de 12 chiffres et commencent par 8.

Exemple de code-barres :



4. Envoyez le tout

Sous enveloppe dûment affranchie avant le **15 janvier 2014** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

Les tablettes HP
Custom Solutions N°A40533
13102 Rousset CEDEX

Vous recevrez le remboursement soit sous forme d'une Cartavenue® prépayée nominative (sans engagement par le détenteur) dans un délai approximatif de 8 semaines à réception de votre demande complète, ou sous forme de virement (RIB à fournir). Si vous possédez déjà une Cartavenue® votre remboursement sera effectué sous forme d'une recharge. Le Guide d'Utilisation vous sera envoyé avec la carte, émise par Citibank Europe plc, et est disponible sur le site www.prepaid.citi.com. Pour suivre l'état de votre demande ou en cas de problème technique, appelez le numéro **0970 805 100** et tapez le code **40533** (appel non surtaxé) ou rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo.

Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours concernant les mêmes produits dans la limite d'un remboursement par foyer ou entreprise (même nom, même adresse, même raison sociale). Offre réservée aux particuliers résidant en France métropolitaine (personnes majeures), Corse comprise, Monaco compris, et aux entreprises dont le siège social est en France métropolitaine, Corse comprise, Monaco compris. Frais de connexion et d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage...). Toute participation non envoyée à l'adresse ci-dessus ne sera pas prise en considération. La Cartavenue® étant une carte destinée exclusivement aux personnes physiques, toute personne qui viendrait enregistrer sa raison sociale dans le champ NOM ou PRENOM lors de sa participation, pourrait se voir refuser l'accès au programme. Conformément à l'article 17 de la Loi Informatique et Libertés du 6/01/78, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des données les concernant, en écrivant à l'adresse de l'offre.

© 2013 Hewlett-Packard France SAS au capital social de 124 891 815 €, RCS Évry 652 031 857



Les nouvelles tablettes HP sont arrivées.

Du 20 novembre au 24 décembre 2013



HP vous rembourse jusqu'à 100 € pour l'achat d'une tablette.

hp.com/fr/promo

Offre 1 :

100€ remboursés pour l'achat d'une tablette HP Omni¹⁰.



- 10 pouces
- Windows 8.1
- 9h d'autonomie



Offre 3 :

30€ remboursés pour l'achat d'une tablette HP Slate⁸ Pro.



- Élégante et performante
- 8 pouces
- Beats Audio™



Offre 2 :

70€ remboursés pour l'achat d'une tablette HP Slate¹⁰ HD (wifi et 3G).



- 10 pouces
- Android
- Beats Audio™



Offre 4 :

30€ remboursés pour l'achat d'une tablette HP Slate⁷ Plus.



- Fine et légère
- 7 pouces
- 7h d'autonomie

